Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 92 (1956)

Heft: 27

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XCIIe ANNÉE - No 27 14 juillet 1956

EDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: **Vaud**; *Postes au concours. — Permanence. — Bulletin du 28 juillet. — Course d'école en Italie. — Groupe de travail. — M. Foretay, inspecteur. — Nouvel inspecteur. — Vevey. — Enfin ! Quelques collègues au nom de plusieurs. — Guilde du travail. — Avis. — Quelle chance ! —* **Neuchâtel**: *Bonnes vacances ou bon courage. — Encore quelques mots concernant la votation. — Admissions. —* **Jura bernois**: *27e Congrès de la SPV à Porrentruy. — Placements.*

Partie corporative

VAUD

POSTES AU CONCOURS

Délai au 14 juillet 1956 :

Trey : Instituteur primaire. Maîtresse de travaux à l'aiguille. Entrée en fonctions le 1er novembre 1956.

Vuillens : Institutrice primaire. Entrée en fonctions le 1er septembre 1956.

Délai au 18 juillet 1956 :

Crans : Institutrice primaire. Entrée en fonctions à la rentrée des vacances d'automne.

Montreux-Planches : Instituteur primaire à Glion. Indemnité de résidence : marié Fr. 600.—, célibataire Fr. 300.—. Les candidats sont priés d'envoyer un bref curriculum vitae à la Direction des Ecoles de Montreux.

Jusqu'au 21 juillet 1956

Bioley-Magnoux : Instituteur primaire. Obligation d'habiter l'appartement du collège.

Jusqu'au 25 juillet 1956

Arnex s. Orbe : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1956. Obligation d'habiter l'appartement du collège.

Chexbres : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 27 août 1956. Obligation d'habiter la commune. Obligations et avantages légaux. Ne se présenter que sur convocation.

Gryon : Institutrice semi-enfantine. Entrée en fonctions : 27 août 1956.

Oleyres : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1956.

PERMANENCE

La permanence n'est plus assurée par le CC, au Restaurant du Grand-Pont, pendant la période des vacances, soit du 14 juillet à la fin août. Elle reprendra le samedi 1er septembre. En cas d'urgence, s'adresser au président : B. Jotterand, Av. Hugonnet, Morges, tél. (021) 7 28 96.

Ch. C.

Une belle promenade d'école *avec le chemin de fer*

MARTIGNY - CHATELARD - CHAMONIX

dans la Vallée du Trient, la région des belles excursions: Chamonix, Lac de Barberine, Glacier du Trient, Van, Salanfe, La Creusaz. Réduction de 75 % aux écoles. Trains spéciaux sur demande.

Sur la ligne: **LE TÉLÉSIÈGE DE LA CREUSAZ**
conduit en 15 minutes de ***Marécottes*** *(1100 m.) à* ***La Creusaz*** *(1800 m.), un des plus beaux belvédères des Alpes, en face des Massifs du Mt-Blanc et du Trient avec vue étendue sur les Alpes valaisannes et bernoises. Il facilite l'accès à des excursions appréciées: Emaney, le Luisin, Salanfe, etc.*

A l'arrivée du télésiège:

LE GRAND RESTAURANT DE LA CREUSAZ

avec ses spécialités de râclettes, fondues, viande séchée, ses dîners de salé maison et gigot d'agneau.
Dortoirs pour 150 personnes sur matelas
Même maison: Café de la Place à Martigny

Marcel et Miquette Darbellay

Demandez partout

«ARKINA»

Eau minérale merveilleuse

Nous achetons au comptant

Miel Suisse

SCHAAD & CIE. S.A.

denrées coloniales en gros

BALE 1

Nyon

VISITEZ son Château, ses Musées, expositions et promenades ——— Lieu de séjour agréable

Bureau officiel de Renseignements Téléphone 9 53 48

CONCERNE BULLETIN DU 28 JUILLET

La bulletinière ad interim étant invitée à un stage à Zakopané (Pologne) où elle représentera la SPV, elle ne pourra assurer le **bulletin du 28 juillet.** Les correspondants vaudois voudront bien adresser le courrier pour ce numéro à **M. Robert Pasche, chemin de Roseneck 12, Lausanne.**

Ce stage est organisé par la FISE (Fédération internationale syndicale de l'Enseignement) ; il réunira 65 stagiaires du 16 au 30 juillet. Le thème central sera : « Comment enseigner et élever la jeunesse afin de lui faire connaître le rôle des masses dans l'histoire. » Deux autres sujets seront traités : « L'enseignement en Pologne » et « Les problèmes de l'unité internationale chez les enseignants. »

Un autre stage est organisé à Dresde (République démocratique allemande). M. F. Perreaud y sera l'observateur de la SPV ; il sera accompagné de M. Henri Rebeaud, professeur à Lausanne.

En attendant le plaisir de vous retrouver, je vous souhaite à tous de bonnes et fructueuses vacances.

Ch. C.

COURSE D'ÉCOLE EN ITALIE

On me prie de vous faire la communication suivante :

Il est vivement recommandé aux élèves faisant un voyage en Italie de marquer leurs sacs, leurs portefeuilles, leurs porte-monnaie.

En effet, au poste de police de Stresa, il y a une quantité d'objets trouvés et le chef du poste est très embarrassé ; faute de noms et d'adresses, il ne peut faire parvenir les épaves à leurs propriétaires.

Ch. C.

GROUPE DE TRAVAIL

Depuis sa création, notre Groupe de travail a accompli une besogne aussi discrète qu'importante. En de nombreuses séances, il a déjà réuni toute une documentation sur le Plan d'Etudes à l'essai jusqu'en 1959.

Une mission plus étendue a été donnée à ces collègues dévoués : ils n'auront pas moins de travail, mais devront aussi susciter le vôtre. A ce sujet, nous avons appris avec plaisir que plusieurs sections ont déjà pris les devants, ce dont nous les félicitons.

Présidée d'abord par Robert Genton, actuellement par Mlle Berthe Mury, l'équipe s'appelle maintenant **Groupe pédagogique.**

MONSIEUR CH. FORETAY, INSPECTEUR

Au 30 juin 1956, M. Charles Foretay a été admis à faire valoir ses droits à la retraite. Ainsi, après une vie entièrement consacrée à l'école vaudoise, — il fut 22 ans instituteur et 24 ans inspecteur — il prend un repos bien gagné.

Nous ne voulons pas le laisser partir sans lui dire nos vœux chaleureux de longue et heureuse retraite. Chacun se souviendra de son français châtié et de ses exigences à l'égard de cette langue qu'il manie avec une grande délicatesse. En prenant congé des élèves de son arron-

Cherchez-vous un but
POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS?

Vos excursions scolaires

Au pays des trois Dranses

par le

chemin de fer Martigny-Orsières et ses cars automobiles

Lac Champex - La Fouly - Ferret - Verbier - Fionnay - Mauvoisin - Col et Hospice du Grand-St-Bernard (alt. 2472 m.)

Service quotidien Orsières-Aosta du 15 VI au 15 IX.

Circuits : 1. Orsières-Champex-Les Valettes, par les gorges du Durnand.
2. Grand-St-Bernard-Ferret-Orsières, par le Col de Fenêtre.

Télésièges ; Verbier-Les Ruinettes ; Champex-La Breya, Grand-St-Bernard - La Chenalette.

Trains et cars spéciaux sur demande.
Tarifs réduits pour sociétés et écoles.

Prospectus et renseignements : Direction M. O. Martigny-Ville. Tél. (026) 6.10.70

ESTAVAYER-LE-LAC

laisse à ses visiteurs un souvenir durable. Endroit idéal pour courses scolaires. Bons hôtels accueillants. **Plage - Château - Musée**
Renseignements par Société de Développement.

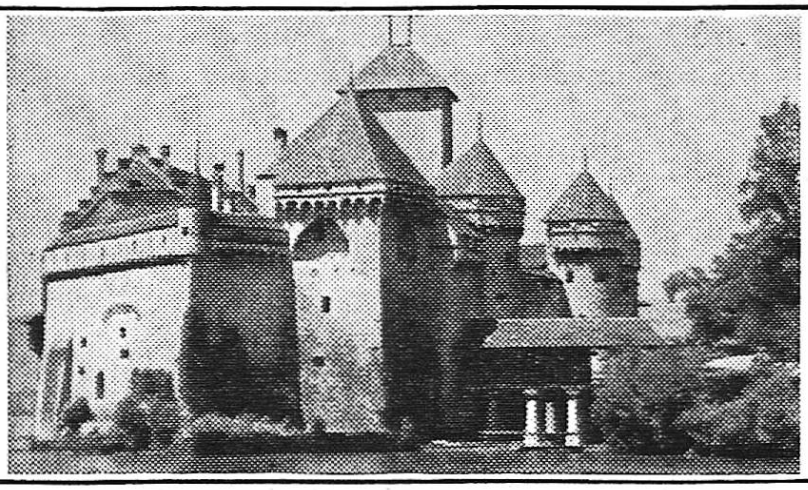

VISITEZ LE CHATEAU DE CHILLON
près de
MONTREUX

Entrée gratuite
pour les
classes primaires
officielles

dissement, il leur a dit qu'il allait maintenant cultiver son jardin. Nous lui souhaitons d'y trouver les mêmes joies que dans son enseignement et nous garderons son dernier conseil : Aimez les enfants d'un amour perspicace et vigilant.

Ch. C.

UN NOUVEL INSPECTEUR

Pour remplacer M. Ch. Foretay qui vient de prendre sa retraite, le Conseil d'Etat a fait appel à M. Berthold Beauverd, maître prim. sup. à Lausanne.

Issu d'une famille de régents, il a montré à diverses reprises des qualités d'indépendance, et il a, du rôle d'inspecteur, une conception qui nous plaît.

La SPV lui adresse ses félicitations très sincères et lui souhaite beaucoup de joies dans sa nouvelle activité. Le fait qu'il ait écrit une brochure sur l'utilisation de la boussole nous permet de bien augurer de la nouvelle orientation de sa carrière.

A L'ÉCOLE NORMALE

Notre collègue André Guidoux, de St-Prex, a été nommé maître d'application à l'Ecole Normale. Nous le félicitons vivement en lui souhaitant une activité heureuse, donc féconde.

Ce n'est d'ailleurs un départ ni pour la SPV, ni pour le Groupe pédagogique où il travaillera encore à nos côtés avec le dynamisme que nous lui connaissons.

SECTION DE VEVEY — **Sortie en forêt**

Le Comité conviait les membres de la section, mercredi 27 juin, à une instructive sortie en forêt. Sous la conduite de M. Francey, inspecteur forestier, les participants apprirent mille choses captivantes sur le rôle de la forêt, l'accroissement des différentes essences, les associations végétales, toutes études issues de longues expériences. Ces contacts avec les gens de métier sont toujours fructueux, et le Comité n'en restera pas là. Au nombre des absents figuraient — si on ose dire ! — pas mal de collègues qui s'étaient inscrits, ce qui complique inutilement la tâche des organisateurs. En bref, excellente après-midi, qui se prolongea à l'Hôtel de Bahyse, dans une atmosphère des plus cordiales.

P.

Solidarité. — Le comité de section a été touché du geste fait à l'égard d'une collègue malade, et tient à remercier tous ceux qui ont tenu à marquer leur sympathie. La bénéficiaire, à qui nous réitérons nos vœux, en a été profondément émue.

ENFIN !

Pour la première fois dans les annales de la SPV, une institutrice est appelée à la présidence d'une section. Le CC a appris avec plaisir la

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Rabais pour écoles et sociétés
sur le

Téléférique Riddes-Isérables (Valais)

Pour vos courses d'écoles

Hôtel du Lac Tannay
s/Vouvry (V) 1420 m.

40 lits, dans un des sites les plus pittoresques de nos Alpes. Dortoirs, soupes, déjeuners. Prix modérés.

Hôtel de la Prairie
YVERDON

2 grandes salles pour sociétés
Magnifique terrasse ombragée
Endroit idéal pour courses d'écoles

Funiculaire
Lugano-Monte San Salvatore
Panorama splendide - La plus belle promenade de la région - Tarif spècial pour écoles

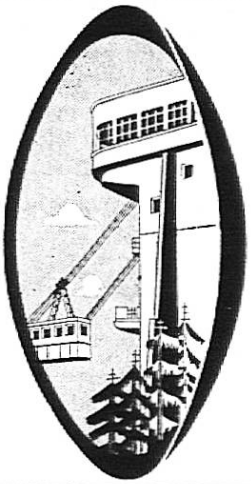

Pour vos courses scolaires, montez au Salève 1200 m. par le Téléphérique, Gare de départ :

PAS DE L'ECHELLE (Hte Savoie)
au terminus du tram No 6 GENEVE-VEYRIER.

Vue splendide sur le Léman, les Alpes et le Mont-Blanc.

PRIX SPECIAUX AUX COURSES SCOLAIRES

Tous renseignements vous seront donnés au : Téléphérique du Salève-Pas de l'Echelle (Haute Savoie) Tél. 358 Annemasse

ROMANEL L'eau de table par excellence

désignation de Mlle Juliette Epars, institutrice à Château d'Oex, comme présidente de la Section du Pays d'Enhaut. Ce n'est, paraît-il, qu'un interim, mais nous espérons bien que cette nomination provisoire deviendra définitive. C'est une toute petite victoire, soit, mais toutes mes collègues s'en réjouiront avec moi.

Bon succès, Mademoiselle la Présidente ! *Ch. C.*

QUELQUES COLLÈGUES AU NOM DE PLUSIEURS

Collectes

A l'occasion de la collecte en faveur de l'Ecole Pestalozzi, des collègues ont été choqués qu'une récompense soit offerte aux enfants pour ce travail.

Reconnaissons que, de plus en plus, l'habitude se prend de laisser quelque argent, voire un cadeau, à la classe qui collecte. Quelques œuvres ont admis la chose, d'autres hésitent encore.

Outre qu'il y a une distinction à faire entre une « rétribution » collective ou individuelle, on peut se demander si tous les maîtres sont opposés à ce que la classe profite un peu de la manne récoltée.

Dans le cas de l'Ecole Pestalozzi, constatons que l'émulation suscitée a permis un beau résultat. On nous a toutefois assurés que cette extension de la collecte n'irait pas au-delà des années de construction.

Nous transmettrons le vœu formulé par une section : envoyer le matériel de propagande, ainsi que les listes, à un responsable par commune. On éviterait ainsi les assauts répétés qui incommodent les « collectés ».

Voyageurs de commerce

Un collègue nous demande de le protéger contre les voyageurs en livres, durant les heures d'école.

Le C.C. ne voudrait pas nuire à une autre corporation. L'art 223 du Règlement est pour nous un devoir ; il peut devenir une sauvegarde.

Mais faut-il l'imprimer sur nos portes de classe ? C'est une question...

B. J.

STAGE PRATIQUE DES CHEVALLEYRES — GUILDE DU TRAVAIL

Une réussite, ce second stage des Chevalleyres, organisé par la Guilde dans la maison des colonies de vacances lausannoises. Soixante participants, dont 5 maîtresses secondaires. Une ambiance sympathique, rappelant les cours organisés par les T.M. Une saine et joyeuse émulation. Une excellente occasion de remettre la main à la pâte...

A. — Tout d'abord dans l'**atelier de modelage** dirigé par Maurice Perrenoud. Comment devient-on potier ou créateur de masque ? Qu'est-ce que la barbotine ou la chamotte ? Faut-il utiliser les émaux ? La gouache suffira-t-elle ? Vaut-il la peine de modeler même si je ne cuis pas ? — Mais bien sûr ! Ne serait-ce que pour le plaisir de planter ses doigts dans cette matière qui vous détend les nerfs en moins de rien...

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Un but idéal de course d'école **La Barillette - La Dôle** **en télé siège**

Prix spéciaux pour écoles et sociétés - Restaurant à la station supérieure

Demandez renseignements à l'Administration du chemin de fer

NYON - ST-CERGUES - MOREZ Tél. 9 53 37 Nyon

Course annuelle 1956

Lac d'Oeschinen

Kandersteg

Télésiège

L'Hôtel Oeschinensee

se recommande pour sa bonne cuisine aux prix favorables pour des écoles et des sociétés. Dortoirs, chambres.

Tél. (033) 9 61 19

D. Wandfluh-Berger, propr.

B. — Ensuite dans l'*atelier des techniques d'impression* où œuvraient Gardel, Barbay, Arn. Limographe, linogravure, imprimerie : je grave, tu creuses, il compose. Ce n'est pas si simple que ça à conjuguer pour un débutant. Et se remettre soi-même au texte libre, et illustrer ce texte... Autant d'occasions de « redevenir écolier » comme disait Ramuz.

C. — Ou encore dans l'équipe qui se consacra à l'**Etude du milieu** sous la conduite de M. A. Ischer, maître d'études pédagogiques à Neuchâtel. Qu'y a-t-il à observer dans nos villages ? Quelles sont les particularités de cette ferme ? Comment aborder l'indigène ? Comment tirer parti des renseignements peu à peu amassés ? Comment se limiter ? Comment choisir ? Autant de questions auxquelles ce spécialiste qu'est M. Ischer nous aida à répondre.

D. — Enfin, l'**Atelier des moyens audio-visuels.** Là, M. E. Sauvain de Bienne montra comment utiliser rationnellement le film fixe et le film sonore... l'emploi de ce dernier demandant passablement de savoir et de sagesse.

~

Quatre **ateliers,** 4 groupes de 15 apprentis = 60 collègues heureux d'avoir retroussé les manches pendant un week-end.

Ajoutons que MM. R. Mamin et F. Rostan, inspecteurs scolaires, montèrent, eux aussi, aux Chevalleyres et apportèrent leurs vœux et leurs encouragements aux organisateurs et aux participants. Cela, aussi, fut sympathique.

R. Renaud.

AUX ASSURÉS DE LA COLLECTIVITÉ SVSM

(assurance-maladie)

Du 1er au 27 août, le soussigné est absent de Lausanne. Pendant ce laps de temps, il sera impossible de l'atteindre par téléphone. Les assurés de la collectivité sont priés de faire leurs demandes de feuilles-maladie par lettre. Une fois par semaine, le courrier sera entièrement liquidé. Merci. Et bonnes vacances à tous.

Fernand PETIT

« QUELLE CHANCE !... »

« Quelle chance ! s'est écrié Marcel l'autre matin lorsque j'ai distribué le numéro de juin de « L'Ecolier romand. Un concours épatant pour les vacances. Croyez-vous, m'a-t-il demandé ensuite, que je puisse le faire ? Je voudrais, avec mon couteau de louveteau, découper un bateau dans un morceau de bois. — Moi, je pourrais tailler des bêtes, ça c'est ma passion, a ajouté Maurice. — Et moi... Et moi... » Il a bien fallu faire

Magasin et bureau **Beau-Séjour 8** Téléphone **permanent 22 63 70**

POMPES FUNÈBRES

OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Demandez prix courant à **NIDECKER**

ROLLE

Fabrique d'articles en bois
Spécialiste
dans le matériel d'école

•

Tél. 7 54 67

A l'enseigne de la
Lampe Éternelle
vous trouverez
un cadre accueillant

★

Un bon vin
et des spécialités au fromage

E. PAUTEX
Caroline 1 Lausanne

TABLEAUX
palor
Mécanisme invisible. brevet ✣.
surface d'écriture durable.
10 ans de garantie!

PALOR S. A.
Niederurnen Tél. 058/4 13 22
Bureau technique à Rheineck

banque cantonale vaudoise

taire mes petits enthousiastes. Cependant, à la fin de la classe, j'ai lu et commenté les différents concours sur « La forêt » organisés par l'Ecolier romand. Cette fois, j'ai eu, je crois, trente-quatre enfants attentifs.

J'avoue que, si j'étais enfant, cette aventure me passionnerait : écouter la forêt, en rassembler les produits, composer un joli texte où fleurs et oiseaux s'uniraient dans de charmants dialogues, interroger les bûcherons et le garde-forestier...

Je ne sais ce qui sortira du grand élan de ces jours. Les enfants sont aussi prompts au découragement qu'à l'enthousiasme. Cependant, ne croyez-vous pas, mes chers collègues, qu'il vaut la peine de les aider, s'ils le désirent, à participer au grand concours de l'Ecolier romand ?

Une institutrice : V. M.

NEUCHATEL — BONNES VACANCES OU BON COURAGE !

Bonnes vacances à ceux qui pourront en profiter par un séjour bienfaisant et salutaire à la montagne ou à la mer, à l'abri de trop grosses préoccupations d'ordre financier !

Bon courage et félicitations aux collègues qui consacrent leurs loisirs (et nous savons que les Neuchâtelois sont nombreux cette année) à parfaire leur culture ou leur formation professionnelle par des cours multiples.

Cet été, Neuchâtel a l'honneur d'être le siège des cours normaux annuels de la Société suisse de travail manuel et réforme scolaire. M. Paul Perret, président de la section cantonale et maître d'une classe d'application à l'Ecole normale, en assumera la direction. Nous savons que ce choix est excellent. Notre collègue réunit toutes les qualités désirables : compétence, dévouement, amabilité. Nous le complimentons chaleureusement de cet appel flatteur.

W. G.

ENCORE QUELQUES MOTS CONCERNANT LA VOTATION

Les communes agricoles et viticoles se sont montrées unanimement opposées à la revalorisation de nos traitements. Il faut croire que ce ne sont pas elles qui ont le plus à souffrir de la pénurie du personnel enseignant. Et c'est dommage, car on y aurait peut-être pris plus de temps à réfléchir. Relevons cependant que le nombre des oui n'était pas insignifiant dans la plupart de ces localités.

Le Val-de-Travers est le seul district qui ait rejeté la loi et toutes ses communes, sauf Les Verrières, où l'influence des fonctionnaires fédéraux aux douanes fut incontestable, nous ont été hostiles. C'est, hélas ! un état d'esprit auquel nous sommes contraints de nous habituer...

Ces réserves faites, nous répétons que, dans l'ensemble, les résultats ont été de nature à nous apporter une très grande satisfaction. Et nous croyons que la campagne, menée avec une telle objectivité et une si adroite mesure par le président du Comité de travail, M. de Meuron,

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

VOTRE ASSURANCE ACCIDENTS AUX
CONDITIONS DE FAVEUR DE LA S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue
P. JAQUIER, inst., route de Signy, Nyon

Annonce de poste vacant

Le poste suivant est au concours:

COLLÈGE SECONDAIRE (Institut Henchoz) Château-d'Oex

Maître secondaire B ou maître secondaire spécial B (français, histoire, géographie, sciences naturelles, dessin, chant et éventuellement d'autres branches).

Classe de traitement: 9/4 ou 10/7.

Titres exigés: licence ès lettres de l'Université de Lausanne,
ou brevet de maître primaire supérieur ou
autre titre jugé équivalent.

Entrée en fonction: 1er novembre 1956. Délai d'inscription: 24 juillet 1956

Nos voyages organisés

Projets et devis sans engagement.
Conditions spéciales pour Sociétés,
Ecoles, Pensionnats, etc.

Avec timbres TINTIN

n'a pas seulement contribué à revaloriser les salaires, mais la fonction. Ce qui n'est point à dédaigner... Les conséquences de la carence lèvent le voile sur ce qu'on ignorait ou voulait ignorer jusqu'ici, heureusement !

Quant à la loi sur la création des jardins scolaires, elle a été refusée par **toutes** les communes du canton.

Le 25 juin, le Corps enseignant des Montagnes était réuni à La Chaux-de-Fonds pour fêter la victoire. La séance était présidée par M. Hubert Hirschi qui l'ouvrit par une allocution dont le Comité Central m'a prié de vous donner des extraits :

« L'assemblée du 6 juin était placée sous le signe de la confiance ; celle-ci le sera sous le signe de la reconnaissance.

» Je vous propose de commencer la séance par une ovation nourrie, chaleureuse et prolongée à l'adresse des différents artisans de la victoire... le peuple neuchâtelois souverain, le Grand Conseil, le Conseil d'Etat, le Département de l'instruction publique et son chef, M. G. Clottu dont l'attitude a été déterminante dès avant la campagne, le Cartel V. P. O. D. et son président, le Comité de travail, le Comité central, notre secrétaire romand, M. Deppen, qui fournit le gros travail de base et les directives de la manœuvre, les Comités de nos sections. (Applaudissements.)

» Je tiens à exprimer toute notre gratitude aux partis politiques, aux groupements syndicaux, à la presse qui nous ont apporté leur appui, leur intelligence, leur travail et leur dévouement.

» Nous savons que le verdict de Neuchâtel était attendu avec une grande impatience par tout le Corps enseignant bernois qui, lui aussi, aura à se soumettre à la décision des urnes à la fin de cet été. Nous souhaitons fraternellement que Berne suive l'exemple de Neuchâtel.

» Nous avons aussi d'autres préoccupations qui débordent le cadre de la profession et qui intéressent l'ensemble du monde des travailleurs. Je pense, en particulier, aux assurances sociales générales, au suffrage féminin, à la limitation de la durée du travail. Et les tâches de l'éducateur s'accroîtront en même temps que se poursuit l'extraordinaire évolution de notre civilisation. Mais c'est dans l'effort et la recherche qu'est contenu le meilleur sel de l'existence... »

W. G.

ADMISSIONS

Avec plaisir, nous avons enregistré l'entrée de MM. Georges Müller, instituteur à Couvet, et Marcel Huguenin, au Locle, dans la SPN-VPOD. Qu'ils soient les bienvenus !

W. G.

JURA BERNOIS

VINGT-SEPTIÈME CONGRÈS DE LA S. P. J. A PORRENTRUY
7-8 juillet 1956

La Société pédagogique jurassienne a, parmi nos sections, une situation singulière. Bien que membres fidèles de la Société pédagogique romande, nos collègues jurassiens font partie en même temps de la Société des Instituteurs bernois et, par là se rattachent au Schweizeri-

scher Lehrerverein ; ils constituent ainsi entre les deux plus grandes associations suisses du corps enseignant un lien fort précieux.

Ensuite, la S. P. J. groupe, contrairement aux autres sections romandes, les enseignants de tous les degrés, institutrices et instituteurs, maîtres et professeurs de l'enseignement secondaire et inspecteurs scolaires. C'est un bel exemple d'union dans le travail.

Enfin, nos collègues du Jura sont très régionalistes. Habitant un pays que la géographie a compartimenté à l'extrême, ils forment, au sein de la S. P. J., sept sections : Moutier, La Neuveville, Bienne (partie romande), Delémont, Porrentruy, les Franches-Montagnes et Courtelary; chacune de ces sections est très autonome, et l'assemblée générale commune n'a lieu qu'au congrès, tous les 4 ans. C'est alors qu'une des sections prend la charge du comité central et, en qualité de **Vorort** dirigera la société jusqu'au prochain congrès ; c'est le même système que connaît la S. P. R.

Cette année donc, le Congrès était convoqué à Porrentruy, et le samedi 7 juillet, à 9 h. s'ouvrait l'assemblée générale de la S. P. J., avec un ordre du jour assez chargé, ordre du jour administratif et pédagogique. La salle de l'International avait vu accourir environ 300 collègues de tout le Jura. Les sympathiques diablotins et diablotines du Chœur des « Petits Chanteurs » (direction P. Fluckiger, instituteur) ouvrirent la séance et la parfaite mise au point des chœurs fut vivement appréciée puis, le chœur mixte, dirigé par Evariste Lachat, instituteur, interpréta avec élan « Viens, doux printemps », de Haydn.

M. Guéniat, président de la S. P. J. salua d'abord les invités fort nombreux, représentant les autorités civiles cantonales, régionales et communales, les autorités ecclésiastiques, les associations pédagogiques bernoise, romandes, françaises et yougoslaves.

Il caractérisa brièvement les événements intéressant l'école jurassienne au cours de ces quatre dernières années et dont la plupart découlent de la mise en œuvre de la loi de 1951 ; le gymnase romand de Berne a été réalisé, le problème des bourses d'études a reçu une solution généreuse, et la modernisation des institutions scolaires se poursuit de façon satisfaisante. Actuellement, le subventionnement des écoles libres par l'Etat est un sujet qui suscite de véhémentes discussions.

M. Parietti, maire de Porrentruy, apporte les salutations et les vœux des autorités de la ville ; il rend hommage au corps enseignant et à la grandeur de sa tâche et il rappelle la longue tradition de Porrentruy, ville de culture et ville d'écoles. Il affirme que le peuple jurassien approuvera la nouvelle loi sur les traitements du corps enseignant qui sera prochainement soumise au peuple ; il signale les heureuses transformations des locaux mis à la disposition des écoles et souligne le fait que les rapports entre corps enseignant et autorités n'ont cessé d'être excellents.

Le rapport d'activité du comité central est présenté par M. Guéniat. La tâche essentielle du comité a été de faire aboutir à des résultats pratiques les thèses du congrès de 1952.

Nous espérons que le rapport intégral de M. Guéniat pourra paraître dans le prochain numéro du Bulletin.

Elections au comité central : Succédant à Porrentruy, les Franches-

Montagnes sont appelées à présenter le comité qui dirigera la S. P. J. de 1957 à 1960. Il est composé de :

MM. Georges Chappuis, instituteur, Le Noirmont, **président ;**
Maurice Péquignot, instituteur, Saignelégier, **vice-président ;**
Marcel Cattin, instituteur, Les Bois, **secrét. des procès-verbaux ;**
Paul Jubin, maître secondaire, Saignelégier, **secrét.-corresp.**
Mlle Ruth Maître, institutrice, Les Bois, **caissière.**

Quand aux délégués à la S. P. R., outre le président S. P. J., ils sont désignés à raison d'un délégué par section ; les délégués actuels sont confirmés pour les quatre prochaines années.

Modification des statuts. Toutes les modifications proposées ont pour but d'adapter les statuts de la S. P. J. à l'évolution des idées et d'intégrer l'esprit que traduisent les résolutions de 1952 et leurs applications dans la charte de l'association.

Parmi les principaux changements, signalons celui qui a trait à la composition du **Comité général** qui se composait jusqu'ici du Comité central et des présidents de section (les rédacteurs à la partie française de l'Ecole bernoise et du Bulletin corporatif y ayant voix consultative). A ce comité général ainsi composé sont appelés désormais les délégués jurassiens à la S.P.R., et avec voix consultative, les représentants du Jura au comité central de la Société des Instituteurs bernois, les responsables des **Centres d'information** et, éventuellement, d'autres collaborateurs appelés par le C. C.

Les attributions du Comité général qui fonctionne en qualité de commission pédagogique de la S. I. B. pour le Jura bernois sont précisées et étendues ; elles prévoient notamment la constitution de groupes de travail, le contrôle des Centres d'information pédagogique, l'édition et la construction de moyens d'enseignement, le patronage d'expositions pédagogiques, la présentation de propositions pour les cours de perfectionnement du corps enseignant.

Centres d'information pédagogique. Le rapport est présenté par M. G. Cramatte ; ce centre doit créer, expérimenter, diffuser et vendre du matériel d'enseignement utilisable dans les classes. Il doit aussi devenir un office de renseignements. Jusqu'ici, le succès de cette expérience a été réjouissant ; chacune des écoles normales devrait créer un centre d'information. Jusqu'ici, grâce à des collaborateurs fidèles et persévérants, le centre a obtenu de beaux succès, qui doivent s'affirmer encore.

La résolution suivante est votée à l'unanimité.

CENTRES D'INFORMATION — RÉSOLUTION

Le Congrès de la Société pédagogique jurassienne, après avoir pris connaissance du rapport du Comité central sur les centres d'information,

— ratifie le règlement d'organisation et d'administration des Centres d'information pédagogique, adopté en séance de Comité général le 8 mars 1956, à Delémont ;

— souhaite que chaque école normale jurassienne devienne le siège d'un centre destiné plus spécialement au corps enseignant formé dans chacun de ces établissements ;

— demande que le Centre d'information actuel, dont l'expérience est concluante, continue à se développer ;
— engage le corps enseignant à entrer en relations avec les centres d'information en qualité de collaborateurs ou de clients ;
— invite les commissions et les directions des écoles normales à accorder asile à un centre d'information dans leurs établissements ;
— sollicite l'appui de la Direction de l'instruction publique en faveur des centres d'information.

Appel en faveur de l'acceptation de la loi sur les traitements du corps enseignant. M. Joly donne lecture de son rapport. Bien que la S.I.B. s'occupe des questions du traitement alors que la S.P.J. se réserve les études d'ordre pédagogique, il convient de faire valoir, à l'occasion de la votation populaire de septembre prochain, les droits du corps enseignant à un traitement amélioré et bien mérité. Le rapporteur engage tous les membres de la S.P.J. à faire une propagande intelligente et active pour engager les électeurs à accepter la nouvelle loi.

L'unanimité de l'assemblée approuve l'appel ci-dessous :

APPEL AU PEUPLE JURASSIEN

Les membres du corps enseignant jurassien réunis en congrès à Porrentruy le 7 juillet 1956 pour l'étude et la discussion de sujets d'ordre pédagogique, **estiment,** d'autre part :

a) qu'il est de toute urgence de *revaloriser* la profession d'éducateur en la dotant d'un statut adapté aux conditions actuelles de la vie ;

b) qu'il est équitable de faire bénéficier le corps enseignant des relèvements de salaires au même titre que le corps enseignant de plusieurs cantons, le personnel de l'Etat et les associations professionnelles ;

c) qu'il est grand temps de lutter contre la pénurie du personnel enseignant et les mutations trop fréquentes des instituteurs à la campagne ;

d) qu'une situation sociale améliorée attirera davantage les jeunes gens vers les études pédagogiques et retiendra les titulaires à leur poste.

Ils souhaitent que la loi présentée à la sanction populaire le premier dimanche de septembre prochain trouve l'approbation du corps électoral de tout le canton.

Ils attendent que les citoyens jurassiens apportent à leurs éducateurs une marque de confiance méritée et nettement affirmative.

Vœu en faveur du développement de l'école normale des instituteurs. Il importe, dit M. Feignoux, rapporteur, de fixer exactement la situation actuelle et d'en dégager des conclusions positives. Il est évident que la centralisation des deux écoles normales serait une mesure rationnelle, mais si cette solution est théoriquement admissible, elle se heurte, dans la pratique à des obstacles infranchissables constitués par l'histoire, la politique, les lois et la tradition ; c'est pourquoi il faut maintenir cette institution à Porrentruy, mais en lui fournissant les moyens nécessaires

non seulement à son agrandissement, mais aussi à son équipement. C'est pourquoi la construction d'un nouvel édifice s'impose et toutes les sections sauf une approuvent cette revendication.

La résolution soumise au vote est adoptée par 252 voix contre 12.

VŒU ET RÉSOLUTION EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURS

L'Assemblée générale de la Société pédagogique jurassienne,

— approuve l'action du Comité central et du Comité général relative au développement de l'Ecole normale ;
— fait sienne la teneur de la résolution du 23 juin 1955, en faveur de la construction d'une nouvelle école normale au siège actuel de cette école ;
— remercie les pouvoirs publics de leur sollicitude à l'égard de cette réalisation et, espérant qu'elle aboutira le plus rapidement possible, selon les vœux de ce Congrès, charge le Comité central et le Comité général de poursuivre leur action.

Après cette première partie, la parole est donnée à **M. le conseiller d'Etat V. Moine,** directeur de l'Instruction publique du canton de Berne.

M. Moine rappelle le temps où il était président de la S.P.J. et celui où il était directeur de l'Ecole normale de Porrentruy. Il affirme avec force qu'il n'a jamais été question de déplacer cette école et qu'elle restera à Porrentruy.

Il constate que si, dans les pays neufs, les réformes scolaires sont faciles elles ne peuvent être ni aussi nettes ni aussi rapides dans nos pays où le poids de l'histoire se fait fortement sentir.

Des lignes de force agissent sur nous actuellement ; l'école est d'abord un produit de la société dans laquelle elle vit. Nous sommes à une époque de transition entre l'individualisme exacerbé de la Renaissance qui se manifeste dans nos classes nombreuses par un catalogage constant des élèves à qui nous attribuons des notes innombrables et l'époque qui tend à réaliser le travail en commun, le **team-work ;** l'époque de la curiosité sans limite devant les lois de l'univers, de la maîtrise des techniques, de la civilisation de quantité.

Nous voulons aussi la réalisation de la démocratie dans l'école par l'égalité des enfants au départ ; l'enseignement devrait être gratuit à tous les degrés et la sélection par les talents doit se substituer à la sélection par la fortune.

Des modifications de la famille et des conditions de travail doivent amener l'égalité des races et des sexes, et l'école doit pratiquer partout la coéducation, se tenir en contact constant avec la vie et utiliser toutes les techniques nouvelles que notre époque met à sa disposition, radio, cinéma, etc. Elle doit se rendre compte qu'il n'y a pas une intelligence mais des intelligences.

L'école doit ne séparer que le plus tard possible la préparation professionnelle de la culture générale.

L'évolution des goûts de la jeunesse est fonction de l'évolution des goûts de la société. La jeunesse actuelle se lance éperdument vers l'étude

des techniques et des langues étrangères. Mais nous avons besoin aussi d'éducateurs et il faut améliorer la situation matérielle, sociale et morale de l'instituteur.

En conclusion, ni de beaux bâtiments, ni même des maîtres érudits ne suffisent à l'œuvre éducative : il y faut l'amour de l'enfant, la joie de vivre et le respect de la personnalité de chacun. Chaque génération ne fait œuvre durable qu'en s'inspirant du beau, du bien et du vrai.

L'ordre du jour prévoyait la discussion du rapport de M. Liechti, inspecteur secondaire, professeur à l'école normale de Porrentruy : **Le passage de l'école primaire à l'école secondaire.**

Ce rapport est un beau travail, qui, dédaignant les vues théoriques, s'applique à étudier et à améliorer les conditions d'admission à l'école secondaire telles qu'elles sont prévues par la législation bernoise. Jusqu'à présent, le passage était soumis à un examen, à la fin de la 4e année primaire, mais cet examen a été fort critiqué, notamment pour sa sévérité, et il empoisonne littéralement l'atmosphère des classes de 4e où les élèves sont souvent soumis à un « bourrage » intense, en vue de la réussite. M. Liechti présente des propositions très intéressantes : groupements de communes pour la création et l'entretien d'une école secondaire, école secondaire unique mais avec des branches obligatoires différentes, etc. Le rapport aboutit aux conclusions suivantes :

1. Le passage de l'école primaire à l'école secondaire, débarrassé de son caractère de compétition, doit se faire sans heurt.

2. Toute préparation particulière, soit à l'aide de méthodes d'enseignement intensives, soit par des leçons privées, inutiles et néfastes, doit être supprimée.

3. Les corps enseignants primaire et secondaire sont invités à coordonner leur action en se consultant avant l'examen et, si possible aussi, au moment de l'admission définitive, pour éviter des erreurs de jugement.

4. L'examen d'admission doit porter exclusivement sur le programme d'enseignement de la 4e année scolaire. Le plan d'études des écoles primaires devrait fixer exactement le programme détaillé de la 4e année scolaire.

5. L'examen de connaissances devrait être complété, éventuellement remplacé, par des épreuves permettant de mieux déterminer les aptitudes des candidats.

6. La Direction de l'Instruction publique est invitée à créer une commission d'études psychologiques. Cet organisme, auquel appartiendraient des représentants des corps enseignants primaire et secondaire, devrait être chargé de l'élaboration d'un plan précis fixant les conditions d'une prospection psychologique des écoliers et permettant d'assurer avec plus de sécurité le passage de l'école primaire à l'école secondaire.

7. Les élèves doués, dont l'admission paraît assurée, devraient être dispensés de tout examen.

8. Aucune discrimination ne devrait être faite entre élèves du lieu scolaire et élèves externes, ces derniers devant jouir, comme les premiers, des mêmes droits à l'enseignement secondaire.

Toutes ces thèses furent adoptées à l'unanimité, sauf la thèse 7, qui, au vote recueillit 149 voix contre 95 aux opposants.

Je dois dire que j'étais un peu inquiet devant la richesse de l'ordre du jour et la table de la presse émettait des doutes sérieux sur la possibilité de terminer le tout en une seule séance ; grâce cependant à la ferme autorité du président, grâce à la préparation très poussée de tous les rapports, grâce aussi à la discipline et à l'attention des assistants, tout s'acheva dans les délais fixés.

Avant de lever la séance, le président apporta ses félicitations et ses vœux à M. Ch. Junod, directeur de l'école normale de Delémont qui va prendre sa retraite cet automne.

Le banquet rassembla à l'Hôtel du Cheval Blanc quelque deux cents convives qui firent honneur à un repas excellemment servi. Puis bien avant le dessert, sous la direction de M. Feignoux, major de table, les discours s'égrenèrent, discours brefs et bien tournés de MM. Neuenschwander, président de la S.P.R., Turin, du Syndicat national des Instituteurs de France, Rakic, inspecteur yougoslave, qui pensait jusqu'ici que seuls les pays neufs étaient capables d'une large hospitalité, et Studer, président du S.I.B, qui exprima finement le rôle de la S.P.J. dans la S.I.B. : « Faire diminuer la distance entre les esprits, sans changer les esprits. »

Les expositions organisées par les écoles, Progymnase, école ménagère, école normale des instituteurs, et j'en passe, reçurent ensuite de nombreuses visites qui furent enthousiasmées par la variété et la richesse des travaux exposés, comme de l'équipement des classes, et de l'aménagement des ateliers et des chambres d'élèves. Avec bonne grâce, des collègues guidaient, expliquaient, démontraient. Ce fut très vivant et très animé.

A 17 h., M. Viatte, professeur à l'Ecole polytechnique fédérale et natif de Porrentruy, donnait son **Panorama de la littérature française d'après guerre.**

Conférence très dense, où alliant une science de bénédictin à une clarté dans la pensée et un don d'exposition remarquable, prenant d'ailleurs du plaisir à parler de ce qu'il connaît et qu'il aime, M. Viatte a donné une leçon d'une exceptionnelle qualité. Partant de Gide et de Claudel, qui s'enfoncent actuellement dans le purgatoire où sont relégués tous les grands écrivains après leur mort, et qui resurgiront plus tard par les œuvres que la postérité jugera définitives, M. Viatte passe en revue l'évolution des mouvements littéraires qui se sont produits au cours des dix dernières années. Déjà l'engouement des jeunes pour la littérature engagée et le roman noir semble décroître, l'existentialisme manque de disciples et si notre époque paraît relativement stérile en grandes œuvres elle fait entendre des accents nouveaux et s'achemine vers un renouvellement.

Voilà bien maladroitement évoquée une conférence qu'il serait impossible de résumer et qui fut écoutée avec une attention soutenue.

Le soir, au Préau des filles, la troupe des « Malvoisins » donna du **Médecin malgré lui,** une représentation haute en couleurs, qui, une fois de plus, prouva l'éternelle jeunesse et l'actualité de Molière. Tous les spectateurs, par leurs rires et leurs applaudissements, témoignèrent aux acteurs la satisfaction profonde qu'ils éprouvaient. Puis, les lampions éteints (il s'agissait en réalité de projecteurs), les jeunes et les moins jeunes se retrouvèrent à l'Inter pour la soirée familiale où régnait une « Stimmung du tonnerre ». La chorale de l'école normale, un chœur mixte imposant, le groupe des Vieilles chansons dirigés par MM. P. Montavon et E. Lachat se produisaient en intermède entre les danses au cours desquelles l'entrain des jeunes rejoignait l'entrain retrouvé des moins jeunes et où tous se montrèrent infatigables. Et l'aube n'était pas loin que les couples tournaient encore...

Le lendemain matin, une soixantaine de congressistes partaient sous un ciel sans nuage pour une excursion dans le sud de l'Ajoie, pour Montvoie et le clos du Doubs vers Saint-Ursanne. Un temps magnifique (le soleil de Leurs Excellences est vraiment très chaud), des visages souriants, des ciceronnes érudits, beaucoup de gaîté, beaucoup de chansons, tout concourait à l'euphorie individuelle et collective. Et pour ne pas faire envie aux absents je ne parlerai pas du repas de gastronomes où Ste-Ursanne nous offrit ce qu'elle avait de meilleur (au bleu, qu'elles étaient).

Et la visite de la Collégiale termina dignement le Congrès. Mais, tout de même, les hôtes de la Jurassienne n'oublient pas d'exprimer aux collègues qui les ont reçus avec tant de souriante amitié, leur profonde reconnaissance pour les deux jours enchanteurs passés au milieu d'eux.

G. W.

SERVICE DE PLACEMENT S.P.R.

Jeune fille suissesse allemande de 16 ans, demande à passer une année dans une famille d'instituteur romand ayant des enfants. Désire perfectionner son français et se familiariser avec les travaux du ménage.

Echange en Allemagne

Une collègue a inséré une offre d'échange dans un journal allemand et nous a transmis les réponses dont elle n'a pas fait emploi. Nous les tenons à la disposition des collègues. Il y a en outre quelques adresses en Suisse allemande.

Service de placement SPR
Corseaux s/ Vevey

Collègues! *Favorisez de vos achats les maisons qui nous soutiennent avec leur publicité*

Pour les vacances... des livres qui détendent

BLANCHOD, Dr Fred	**Au paradis des grands fauves,** 32 photos	8.85
—	**Escales chez les pêcheurs de perles,** 32 ph.	8.85
—	**Les mœurs étranges de l'Afrique noire,** 32 ph.	8.85
—	**La randonnée asiatique,** 32 photos	9.35
—	**Voyage aux îles Fortunées,** 32 photos	10.35
BUHLER, Jean	**Sur les routes d'Afrique,** 32 photos	10.35
—	**Sur les routes de l'Atlantique** 32 photos	10.35
GILLES Jean Villard	**Mon demi-siècle,** 16 planches	8.75
GOS, Charles	**Tragédies alpestres,** 34 photos	10.35
JATON, Mad.	**L'approche,** roman	6.—
MARCLAY, Robert	**C.-F. Ramuz et le Valais**	6.75
RAY, M.-B.	**Vivez sans fatigue**	6.50
REYNOLD, G. de	**Cités et pays suisses,** 40 illustrations	12.45
SCHMID, Walter	**A la découverte du Valais,** 102 photos	13.75
—	**Au vent des quatre mille,** 106 photos	19.45
—	**Rendez-vous à Zermatt,** 12 photos en coul.	6.—
VALLOTTON, Henry	**Brésil, terre d'amour et de beauté,** 70 phot,	11.40

Deux merveilleux documentaires de Walt Disney

LE SIAM Texte de P. BOULE

LES HOMMES BLEUS AU MAROC

Texte de Croisier et Galante

Chaque volume avec photos en couleurs 19.45

Et, pour vos observations en plein air, les

PETITS ATLAS DE POCHE PAYOT

Chaque volume avec illustrations en couleurs 4.65

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

La maison en bois

est toujours très appréciée

Le bois est un très bon isolant. Travaillé et assemblé à la perfection selon les méthodes « Winckler », il permet de bâtir des maisons fort plaisantes.

La maison en bois est une habitation saine, fraîche en été et chaude en hiver. Partout où le climat est rude, c'est au bois que l'on donne la préférence.

Si vous voulez construire

une maison confortable et de qualité à un prix abordable, demandez, sans frais ni engagement, la documentation illustrée sur nos spécialités de constructions et les « 7 avantages Winckler ».

Références dans toute la Suisse.

WINCKLER S.A. FRIBOURG

Instituteur ou Institutrice est demandé (e) dans école publique, commune protestante fribourgeoise. Classe mixte à tous degrés. Traitement légal + év. allocation communale. Caisse de retraite. Logement 3 1/2 pièces avec confort. Pas d'obligations extra-scolaires. Entrée en fonction: 27 août 1956.

Renseignements et offres de services à Commission scolaire, MEYRIEZ près Morat.

396

MONTREUX, 28 juillet 1956 XCII[e] année — N° 28

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

VOTRE ASSURANCE ACCIDENTS AUX
CONDITIONS DE FAVEUR DE LA S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue
P. JAQUIER, inst., route de Signy, Nyon

La précision suisse
au service du
stylo à bille

c'est ce que vous offre le
Stylo à bille
CARAN D'ACHE 55
«SUPERMATIC»*

* **Entièrement automatique 2 x rétractable, par pression sur le bouton ou sur le clip · Ejection automatique de la cartouche, lors du changement de celle-ci**

MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT

vos élèves trouveront à

BELLERIVE-PLAGE, LAUSANNE

L'heure de plaisir...
La journée de soleil...
Des vacances profitables...

Conditions spéciales faites aux élèves accompagnés de l'instituteur

Une chose à ne pas oublier :

Nous accordons un rabais spécial de 5 % aux membres des associations des employés d'Etat de la Suisse romande

Ce rabais est accordé sur les achats au comptant et moyennant présentation de la carte de membre au moment de la conclusion de l'affaire. Les demandes de rabais présentées après coup ne sauraient être prises en considération. Nos ***nouveaux avantages*** *exclusifs: Remboursement des frais de voyage, emmagasinage gratuit, 10 ans de garantie, des meubles achetés. Sur demande: livraison par camion «neutre».*

Pfister Ameublements S.A.
Toujours à l'avant-garde

La grande maison de confiance dont le choix comprend 3000 ensembles et 10 000 meubles vendus séparément.

Lausanne - Genève - Neuchâtel (agence) - Bâle - Berne - Zurich - Saint-Gall - Bellinzone
Fabrique-exposition à Suhr près Aarau (sur la route nationale Berne-Zurich).

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue

recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel) : Restaurant sans alcool D. S. R. Rue de la Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant sans alcool du Carillon. Terreaux 22 (Place Chauderon). Parc pour voitures à côté du restaurant, place Chauderon. Tél. 23 32 72.

Restaurant de St-Laurent (sans alcool). Au centre de la ville (carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Parc pour voitures à côté du restaurant, place de la Riponne. Tél. 22 50 39.

Dans les deux restaurants, restauration soignée - Menus choisis et variés.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide - Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74

banque cantonale vaudoise

Nous cherchons pour le
CANADA (Montreal)

jeune instituteur

capable d'enseigner le français dans une école privée pour jeunes gens âgés de 6-14 ans.
Voyage aller et retour payé pour un engagement de plusieurs années.
Prière de faire les offres détaillées avec curriculum vitae, prétentions de salaire, photo et références à
Case postale 226, Zurich 45.
Discrétion absolue.

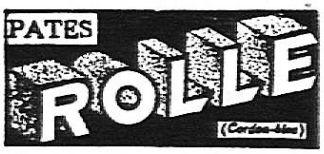

Comme les petits pains, les

Pâtes de Rolle

sont délicieuses. Exigez-les.

A la
Loterie Romande
le plus petit lot est de
Fr. 12.-
le 1er septembre
10 GROS LOTS

15.000 15.000
15.000 15.000
15.000 15.000
15.000 15.000
15.000 15.000

16.210 autres lots

HOMONYMES GROUPÉS

par Eugène CORDEY, correcteur
(Brev. 1922, Normale, Lausanne)

I. Homophones et presqu'homophones. Paru en 1953. 44 pages Fr. 1.50.
Tirage: **5000** exemplaires.

tant	tan	taon	temps
teint	tain	tin	thym
jais	jet	geai	g
don	donc	dont	dom
ci si	scie	sis	six

II. Personnels et communs (Eponymes et éponymies). Vient de paraître.
48 pages Fr. 2.–.
Tirage: **5000** exemplaires.

Pages	3-6	: Introduction
»	7-17	: Groupe mythique
»	19-39	: » historique
»	41-43	: » littéraire

Ces titres se vendent aussi séparément. En librairie, ou par le chèque encarté dans le présent numéro. Déduire la remise de 10 %